

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

13 Mars 1874.

Chronique générale.

M. Bathie a communiqué à la commis-
sion constitutionnelle le projet de loi électo-
rale comprenant toutes les résolutions adop-
tées successivement par la commission.

Ce projet est divisé en 4 titres et 44 arti-
cles.

Le titre 1^{er} traite des élections, et com-
prend les articles 1 à 13.

Le titre 2^e traite de la formation et de la
révision du registre électoral, et comprend
les articles 14 à 31.

Le titre 3^e traite des éligibles, et comprend
les articles 32 à 43.

Le titre 4^e, article 44, contient des dispo-
sitions transitoires.

Le bruit court dans les couloirs que M.
de Broglie, craignant l'hostilité des bonapar-
tistes, demandera la fixation de la discus-
sion de l'interpellation de M. Challemel-Lacour
le 16 mars, jour où les députés de l'ap-
pel au peuple seront en Angleterre.

Les groupes de la gauche réunissent tou-
tes leurs forces pour cette interpellation.

Ils comptent sur le centre gauche et mé-
me sur les quelques députés de ce groupe
qui ont cru devoir s'abstenir lors de l'inter-
pellation Christophle.

Les amis de M. de Broglie prétendent que
le projet constitutionnel qu'il a préparé est
parfait, et qu'à sa lecture on ne pourra que
reconnaître le génie politique de son au-
teur.

Malgré sa perfection, tous les groupes de
la gauche le battront en brèche, car il n'af-
firme pas la République.

On parle beaucoup dans les couloirs de
la circulaire du ministre de la guerre, rela-
tive aux militaires qui voudraient prendre
part à la manifestation du 16 mars.

La protestation des mobiles bretons con-
tre les calomnies dont ils ont été l'objet ne
viendra pas à l'Assemblée sous forme d'in-
terpellation.

Les députés de la Bretagne se sont réunis
et ont décidé que cette protestation serait
adressée à l'Assemblée sous forme de péti-
tion.

Aussitôt déposée, l'urgence sera deman-
dée.

Le 4^e bureau est chargé de vérifier l'élec-
tion de M. Ledru-Rollin. Il a désigné une
sous-commission composée de MM. Eugène
Pelletan, Warnier (de la Marne), Balsant,
de Rodez-Bénavent, et Bouiller (de la Loire),
pour examiner le dossier des opérations
électorales qui ont eu lieu dans le départe-
ment de Vaucluse.

Le 2^e bureau doit procéder à la vérifica-
tion de l'élection de M. Lepetit.

MM. de Ravinel, Edouard Millaud, Fer-
rouillat, de Chambrun et Dufay ont été
choisis pour faire partie de la sous-commis-
sion appelée à examiner les opérations élec-
torales qui ont eu lieu dans le département
de la Vienne.

L'Assemblée a dû s'occuper hier de la
question des raffineries et d'une proposition
tendant à imposer au sucre une surtaxe de
40 centimes en attendant qu'une entente en-
tre les contractants de 1864 permette de sou-
mettre à l'exercice les raffineries. Si la sur-
taxe proposée sur le sucre était adoptée, on
pourrait renoncer à la surtaxe projetée sur
le sel.

En supposant que la loi des patentes soit
renvoyée au budget de 1875, l'Assemblée

aura encore à s'occuper, avant de se sépa-
rer, de l'interpellation Gambetta, de la loi
des chemins de fer, du projet relatif aux
nouveaux forts de Paris, et enfin de beau-
coup de petits projets d'intérêt local. On es-
père que la prorogation pourra avoir lieu du
20 au 25 mars. La session d'été serait fixée
aux derniers jours d'avril ou au commence-
ment de mai.

On considère comme très-probable que
des rapports diplomatiques seront repris
avec le Mexique ; il est inexact toutefois que
le futur représentant de la France à Mexico
soit déjà choisi. Il n'est même pas définitive-
ment décidé si une légation sera, dès le dé-
but, établie à Mexico, et si un ministre plé-
nipotentiaire y sera envoyé. Il pourrait se
faire qu'on n'y envoyât d'abord qu'un sim-
ple chargé d'affaires.

Cette question sera probablement tran-
chée à l'arrivée à Washington de M. Bar-
tholdi, qui s'embarque aujourd'hui vendredi
à Brest.

L'ACADÉMIE.

L'Académie française a tenu mardi une
réunion extraordinaire au palais de l'Insti-
tut.

L'ordre du jour portait : « délibération au
sujet de modifications à apporter au règle-
ment. »

Il s'agissait de la situation exceptionnelle
faite au récipiendaire ainsi qu'à l'Académie
elle-même, par le vote du mercredi précé-
dent. Certains membres avaient en particu-
lier et en dehors de l'Académie, émis l'avis
que l'exclusion devait être prononcée, sans
toutefois considérer le fauteuil de Lamartine
comme vacant ; mais cette opinion n'a pas
été émise dans la séance de mardi.

Plusieurs académiciens ayant manifesté
des regrets au sujet de la publication anti-
cipée des discours, M. Emile Augier a saisi
cette occasion pour déclarer qu'il n'était pour
rien dans cette publication. Il a même ajouté
qu'il n'avait jamais eu l'intention de livrer
son discours à l'impression.

Une courte discussion s'est ensuite enga-
gée à ce sujet ; mais aucune décision n'a été
prise. C'est hier seulement que l'incident a
dû être vidé. On espérait qu'une décision
amiable interviendrait.

Toutefois, il paraissait bien certain qu'il
n'y aurait pas de réception publique, mais
que M. Emile Ollivier serait tout simplement
admis à prendre part désormais aux séances
de l'Académie dont il touche, du reste, les
honoraires depuis trois ans.

Somme toute, le discours de M. Emile
Augier est bien supérieur à celui de l'autre
Emile ; tous les amateurs de la bonne litté-
rature le recherchent ; aussi, croyons-nous
être agréable à nos lecteurs en le donnant en
feuilleton.

Il est difficile d'exprimer, dans un style
aussi simple, aussi facile, aussi pur, des
sentiments aussi doux, d'aborder des ques-
tions aussi délicates et avec un tact exquis.

On prétend qu'il portait ombrage, par ses
qualités littéraires, à plus d'un immortel.

L'entrevue des deux empereurs, à Saint-
Petersbourg, a décidément troublé le som-
meil du cabinet de Berlin, puisque l'Allema-
gne fait partir en toute hâte le prince Frédé-
ric-Charles en mission extraordinaire près
des cours de Russie, d'Angleterre et des
Etats-Unis.

Cette mission, que l'on déguise du nom
« d'un voyage complet autour du monde », écrit-
on de Berlin, est devenue depuis deux jours,
dans tous les cercles politiques et militaires,
« un sujet de très-grand intérêt. » Et Lon-
dres, Saint-Petersbourg et Washington ont
été officiellement informées de l'itinéraire du
prince Frédéric.

L'Assemblée nationale a reçu d'Allemagne
une lettre d'un personnage éminent ; nous
en extrayons le passage suivant qui est bien
de nature à impressionner nos lecteurs :

« Vous pouvez vous imaginer le chagrin
profond que me causent nos affaires qui dé-
chirent mon cœur patriotique, en creusant

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

DISCOURS

DE M. EMILE AUGIER

Qui devait être prononcé, à l'Académie fran-
çaise, en réponse à celui de M. Ollivier.

Monsieur,

Par quelle fantaisie le hasard, pour vous
répondre, a-t-il désigné, dans une compa-
gnie où l'on compte tant d'hommes d'Etat
éminents, un des rares Français qui n'ai-
ment pas la politique ? C'est sans doute une
infirmité de mon esprit ; mais plus j'avance
en âge, plus je suis tenté de la mettre au
nombre des sciences inexactes, entre l'alchi-
mie et l'astrologie judiciaire. Les événements
ont tant de fois déjoué ses calculs les plus
spéciaux, ils ont si brutalement convaincu
d'erreur ses principes les plus opposés,
qu'on n'en est plus à se demander où est la
vérité, mais s'il y a une vérité.

On raconte qu'une Minerve antique fut re-
trouvée pièce à pièce par des fouilles suc-
cessives sur un espace de terrain considéra-
ble. Chacun des heureux inventeurs fit ache-
ver par un statuaire de son pays chaque
tronçon découvert, en sorte qu'on eut dix
statues médiocres, enchâssant chacune un
morceau du chef-d'œuvre ainsi condamné à
la dispersion définitive.

Ne serait-ce pas un peu l'histoire de la
vérité ? Chaque parti en possède un morceau
autour duquel il a modelé tout un système ;
chaque parti adore son œuvre et déteste
celle du voisin ; on se hait, on se méprise,
on se bat pour ou contre un fragment de vé-
rité, quand il serait si simple de rassembler
les membres épars de la déesse et de la re-
constituer sur son piédestal !

Mais cela ne se pourrait faire sans briser
les idoles, plus chères à l'homme que les
dieux ; il faudrait qu'un miracle rétablît en
ce monde le désintéressement et surtout la
sincérité.

La sincérité ! Je trouve que les moralistes
ne lui assignent pas son rang légitime par-

mi les vertus : elle devrait être la première,
car elle est la condition essentielle de toutes
les autres. Aussi l'estime publique ne va-t-
elle jamais chez ceux à qui elle ne la voit
pas, et ne se retire-t-elle jamais de ceux
chez qui elle la voit.

Vous êtes sincère, monsieur. Vous l'êtes
à ce point que vos ennemis eux-mêmes le
reconnaissent. Ils se dédommagent en vous
traitant de naïf : belle injure dont vous ne
vous fâchez pas. Vous vous êtes peint vous-
même dans un livre où la bonne foi éclate à
chaque mot, où l'élévation du style, des
idées et des sentiments vous défend mieux
contre la calomnie que toutes les démon-
strations sur faits et articles. Cette apologie
est un de ces portraits si vivants que la res-
semblance frappe même ceux qui ne con-
naissent pas le modèle. Est-ce le portrait
d'un homme d'Etat ? Je ne m'entends guère
à ces matières ; mais, à coup sûr, c'est le
portrait d'un homme de bien. Vous n'avez
rien de commun avec ces entrepreneurs de
politique qui ne sont pas les serviteurs de
leur cause, qui en sont les propriétaires ;

qui n'acceptent pas pour elle les services de
leurs adversaires de peur de se voir dépos-
sédés ; qui combattent les concessions d'un
gouvernement plus aigrement que ses résis-
tances, parce que celles-ci grandissent leur
rôle et que celles-là le diminuent ; en un
mot, vous n'avez pas été un homme de
parti. Les événements ont pu vous donner
des démentis, vous ne vous en êtes jamais
donné à vous-même ; vos variations appa-
rentes ont toujours poursuivi le même but,
comme les fleuves dont les sinuosités, plus
logiques que la ligne droite, cherchent tou-
tes la pente qui conduit à la mer.

Votre apprentissage de la vie publique
avait été rude. En 1848 (vous aviez alors
vingt-deux ans), nommé commissaire de la
République dans les Bouches-du-Rhône,
vous vous êtes trouvé aux prises avec les
journées de juin à Marseille. Votre jeune
énergie s'est montrée à la hauteur de la crise.
Vous avez même courageusement payé de
votre personne. Surpris par une bande
d'insurgés, seul contre leurs fureurs bestia-
les, résolu à la mort plutôt qu'à de lâches

un précipice qui met en danger d'un côté l'ancienne loyauté à laquelle nous sommes accoutumés, et l'obéissance due à d'autres lois qui émanent de plus haut que d'une majorité de Chambre statuant *in odium* de la religion et de l'Eglise chrétienne, puisqu'il ne s'agit pas des catholiques seuls.

» Vous ne vous faites aucune idée de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Tous les jours, des condamnations, des incarcérations de prêtres, des saisies mobilières, des procès contre la presse.

» L'archevêque de Gnesen, en prison, est traité avec une grande rigueur; ses confrères menacés journellement du même sort; les revenus de l'Eglise saisis; les paroisses vacantes; en outre, des lois plus sévères encore en perspective.

» L'irritation du peuple est extrême, de sorte que, sans les exhortations quotidiennes du clergé, de ce clergé rebelle et traître, l'émeute aurait déjà éclaté.

» Je me demande constamment si je rêve ou si je suis éveillé; cela nous arrive sous un souverain vénérable, après des victoires inouïes, auxquelles ces populations catholiques, aujourd'hui si mal traitées et si bafouées, ont contribué, comme toutes les autres, sans épargner leur sang et leurs biens.

» Je ne continue pas; la matière est trop douloureuse pour un sujet loyal et dévoué, et qui voit aujourd'hui défaire l'œuvre bien-faisante de tant d'années au profit de l'anarchie qui sera seule héritière de ce qui se fait et se prépare.

» Ce qui se passe en Autriche à propos des lois confessionnelles, n'est pas moins triste; ce serait désespérant si nous ne devions, avec saint Paul, rester *in spe contra spem*. Je le dis surtout pour votre France, qui n'a pas le courage de s'arracher à l'abîme sur le bord duquel on la tient toujours balancée.

Il n'y a point de commentaires à cette lettre écrite en français par un Allemand.

COMMENT ONT ÉTÉ PAYÉS

LES CINQ MILLIARDS.

La commission allemande a communiqué à une commission du Reichstag le tableau suivant des valeurs qui ont servi au paiement de l'indemnité de guerre :

Pendant la Commune, le gouvernement de Berlin, pressé par le besoin d'argent et sur le point de contracter d'urgence un emprunt de 450 millions pour les dépenses de la campagne, accepta un à-compte de 425 millions en billets de la Banque de France, par dérogation aux clauses du traité.

Dans les versements ultérieurs, le numéraire français figure pour une somme de 542 millions seulement, dont 273 en or et 269 en pièces d'argent de 5 fr.; le numéraire et les billets de banque allemands pour 105 millions.

Le surplus des 5 milliards 346 millions, payés pour le capital et les intérêts de l'indemnité, a été fourni jusqu'à concurrence

de 325 millions par la cession des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine; de 4 milliards 249 millions par des effets sur l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne.

Les traites sur Bruxelles se sont élevées à 273 millions, sur Londres à 637 millions, sur Berlin à 2 milliards 440 millions, et le reste sur Amsterdam, Francfort, Hambourg et quelques autres villes de l'Allemagne du Nord.

D'après ce tableau, le numéraire français exporté pour le paiement de l'indemnité ne dépasserait pas 512 millions; mais il importe d'observer que cette somme ne représente que les espèces fournies directement par les caisses de l'Etat et qu'il faut y ajouter celles qui ont été remises à l'Allemagne par les correspondants du Trésor.

En effet, les traites achetées par le gouvernement français n'étaient point toutes aux échéances de paiement stipulées par le traité de paix, et les correspondants devaient faire l'avance du montant de ces échéances, sauf à recouvrer ensuite pour leur compte les valeurs qu'ils avaient reçues en nantissement.

Il serait intéressant de connaître les frais de commission et autres que cet immense service de trésorerie a pu infliger à l'Etat.

INONDATIONS EN ALGÉRIE.

Dans les journées des 27, 28 février et 4^{er} mars, des pluies torrentielles sont tombées en Algérie et ont provoqué, sur plusieurs points de notre colonie, de sérieuses inondations.

Dans la province d'Alger, l'Oued-Hamza, l'Havroueh, l'Oued-Isser et le Sebaou ont débordé.

La plaine de la Mitidja a été complètement inondée. Le service des voitures pour Dellys et Aumale a été interrompu pendant plusieurs jours. On ne signale fort heureusement, sur aucun point, d'accidents graves.

Dans la province de Constantine, les conséquences des inondations paraissent avoir été beaucoup plus sérieuses.

Voici les renseignements que nous trouvons, à ce sujet, dans l'*Indépendant de Constantine*, du 4 mars :

Ce n'est pas un ouragan ordinaire que celui qui s'est déchaîné sur la province de Constantine et probablement sur toute l'Algérie de vendredi soir à dimanche dans la nuit. La pluie tombait à torrents, accompagnée d'effrayantes rafales.

La tempête ne s'est calmée que le dimanche, assez avant dans la soirée. Depuis ce moment, le baromètre n'a cessé d'osciller à droite; il a monté de 0^m 014 en peu d'heures, et ce mouvement coïncidant avec la pleine lune, qui tombe précisément aujourd'hui, nous présage le retour du beau temps.

Au Kouidiat, des terres ont glissé du côté du parc aux voitures; on voit suspendus sur le flanc de la montagne de gros blocs en partie déchaussés par l'action des eaux et qui tomberont incessamment par leur propre poids. Il en est de même sur la route de Sétif; aujourd'hui encore les éboulements du

talus continuent, et il est imprudent de passer trop à droite.

Les vallées du Rhummel et du Bou-Merzoug sont impraticables. La rivière des Chiens a débordé. Il en résulte que les bouchers de Constantine n'ont pu, depuis cinq jours, faire venir du marché de Kroubs leurs approvisionnements.

Les cascades, au-dessus du moulin Lavie, sont magnifiques à voir.

Au Hamma, toute la plaine a été inondée: les jardins ont eu un instant 4^m 50 d'eau. On a dû faire évacuer plusieurs maisons dont les habitants ont cherché refuge à la mairie. Plusieurs moulins ont beaucoup souffert.

Il est impossible que le chemin de fer ne subit pas sa part de dégâts. Il y a eu, en effet, deux éboulements: un vers le tunnel de Sainte-Vilhelmine, au 64^{er} kilomètre; l'autre à l'entrée du petit tunnel qui précède celui de Sidi-M'cid.

Cet ouragan n'a pas circonscrit ses ravages à l'arrondissement de Constantine. A Philippeville, le Zéramma a débordé et inondé toute la plaine; on a dû organiser un service de sauvetage en bateau.

Aux environs de Guelma, la Seybouse a couvert la route de Bône sur plusieurs points. Près d'Héliopolis, l'eau s'élevait à la hauteur de soixante centimètres dans la campagne.

La province d'Oran a été seule épargnée.

Nouvelles extérieures.

PRUSSE.

On écrit de Berlin :

Tous les journaux français qui nous arrivent s'occupent de la discussion qui a eu lieu au Reichstag au sujet des pouvoirs dictatoriaux du président supérieur de l'Alsace-Lorraine.

Aucune feuille cependant n'ayant fait connaître à ses lecteurs quels sont ces pouvoirs, je viens combler cette lacune.

Le président supérieur de l'Alsace-Lorraine est autorisé :

1^o A faire partout des perquisitions de jour et de nuit et à emporter tout ce qu'il jugera convenable;

2^o A expulser tous ceux qu'il voudra, notamment ceux condamnés par les tribunaux et qui n'ont pas de domicile dans le pays;

3^o A se faire consigner toutes les armes et munitions;

4^o A défendre toute publication, réunions ou assemblées selon que l'autorité militaire le croira convenable dans l'intérêt de la sécurité.

La Gazette de Francfort annonce qu'au Reichstag de Berlin une nouvelle interpellation sera faite par le député alsacien Guerber :

M. de Bismark, continue cette feuille, ainsi que tout le monde le sait, n'ayant pu atteindre directement le mandement de M^{rs} de Nancy, vient aujourd'hui de déférer à la police correctionnelle de Metz trente-

neuf curés des provinces de Sarrebourg et de Château-Salins, coupables d'avoir élu évêque.

C'est le 48 courant que le tribunal correctionnel s'occupera de cette affaire.

Le Daily Telegraph, de Londres, publie une dépêche de Berlin dans laquelle il est dit que M. de Bismark est si malade qu'il n'a aucune espérance de le voir participer de longtemps aux affaires publiques.

AUTRICHE.

Les débats qui se déroulent devant la Chambre des députés de Vienne provoquent dans tout l'empire une très-grave et vive agitation.

La question des lois confessionnelles passionne même les plus tièdes, et à la cour, séquences que leur votation peut avoir sur la tranquillité du pays.

Dans l'entourage de l'empereur aussi bien que dans celui de l'impératrice, on pardonnera difficilement au comte Andrassy cet acte de condescendance, pour ne pas dire d'humiliation, envers la Prusse.

L'Autriche, à part les questions financières, depuis le couronnement de François-Joseph comme roi de Hongrie, jouissait, en effet, à l'intérieur, d'une tranquillité enviable.

Le clergé, aussi patriotique dans sa ligne politique qu'exemplaire dans sa conduite, n'avait jamais refusé à la cour et à l'Etat son puissant concours dans toutes les circonstances graves et difficiles que l'Autriche a traversées dans ces vingt-cinq dernières années.

Et aujourd'hui, puisque rien n'était venu le justifier, venir déclarer la guerre à l'Eglise catholique, sans rime ni raison, alors que la grande majorité des habitants professent cette religion, c'est, de la part du comte Andrassy, vouloir porter le dernier coup à cette politique de la maison des Habsbourg, qui a fait la grandeur matérielle et morale de l'Autriche.

Qu'arrivera-t-il cependant si la Chambre vient à voter les lois constitutionnelles et peut-être même à accepter le projet de la sous-commission qui est encore bien plus radical que le projet ministériel?

Où ces lois resteront à l'état de lettre morte, ou bien, si le ministère veut en faire l'application rigoureuse et immédiate, il se produira ce qui a eu lieu à Posen, à Fulda, à Munster, à Cologne et à Trèves, c'est-à-dire qu'on sera obligé d'avoir recours, comme le fait la Prusse, aux amendes, à l'emprisonnement, à l'exil, à la torture même.

Mais, dans ce cas, ou l'empereur d'Autriche refusera sa sanction, ou le pays tout entier se lèvera pour défendre ses prélats contre les sbires d'Andrassy.

INDE.

Malgré toutes les précautions prises par la mère-patrie, les Indes anglaises vont se

concessions, vous ne dûtes la vie, comme Androclès, qu'à l'intervention d'un de ces fauves, à qui vous aviez jadis retiré une épine du pied.

Comme vous n'aviez pas tremblé sous les couteaux, vous n'avez pas éprouvé après la victoire le besoin des représailles de la peur; vous vous êtes opposé aux violences de la réaction comme vous aviez fait à celles de l'émeute. Mais cette attitude, vous le dites vous-même, « ne vous réconcilia pas avec les vaincus et elle vous aliéna les vainqueurs. Tel a toujours été le sort de ceux qui restent modérés au milieu des discordes civiles. » Vous l'apprirent alors; la leçon ne vous a pas profité, et je vous en félicite. Membre de l'opposition, c'est toujours dans la modération que vous avez cherché votre force, je ne veux pas dire votre originalité. Tous les hommes d'Etat dignes de ce nom ont dédaigné la popularité, sachant trop bien par quels défauts souvent on gagne ses faveurs et par quels mérites on les perd.

Mais ce dédain est ordinairement un fruit de l'âge mûr; vous, monsieur, vous avez eu

la rare fortune à votre début de pouvoir juger la courtisane à sa juste valeur, et vous avez pris la résolution « de ne jamais rien lui sacrifier de votre conscience. Cette résolution, vous l'avez tenue, non sans un soupir parfois, « car enfin, moi aussi, vous écriez-vous quelque part, moi aussi, j'aime à être aimé! » Mais vous étiez soutenu par une ambition plus noble et, tranchons le mot, plus orgueilleuse. Ne vous défendez pas du péché d'orgueil, monsieur! c'est la vertu des ambitieux. C'est lui qui les sauve des mesquineries de la vanité ou des basses convoitises; c'est lui qui les hausse jusqu'au désintéressement et leur inspire des desseins dont l'élévation amnistie même l'insuccès.

Votre dessein, à vous, était la solution du grand problème qui travaille la France depuis quatre-vingts ans: la conciliation de l'ordre et de la liberté.

Je me suis souvent demandé d'où pouvait provenir le furieux antagonisme de ces deux mots, qui m'ont toujours paru désigner les deux mains de la statue. Elles ne peuvent rien l'une sans l'autre: pourquoi donc la

droite passe-t-elle son temps à menacer la gauche, et la gauche à menacer la droite? A écouter la querelle, il semble que les deux partis parlent deux langues différentes, que leur interminable dispute sort toute chaude de la tour de Babel, et qu'il suffirait d'un dictionnaire pour y mettre fin. Car, au fond, l'ordre étant la part de souveraineté que la nation délègue au chef de l'Etat, et la liberté la part qu'elle s'est réservée à elle-même, il n'y a là qu'une question de mesure et non de principes, qui ne devrait prêter ni aux déclamations ni aux fureurs, et qui, dans le seul pays où elle soit comprise, se traite de gré à gré sur un seul sac de laine.

Chez nous, par malheur, ces deux mots mal définis sont insensiblement devenus synonymes de deux formes de gouvernement inconciliables, ce qui a achevé d'embrouiller la question; en sorte que l'ordre semble aussi incompatible avec la forme républicaine que la liberté avec la forme monarchique.

Honneur aux hommes de bonne volonté qui ont tenté de prouver le contraire, sous

une forme ou sous l'autre, peu importe, car au fond la tentative est la même. Vous, monsieur, vous l'avez essayé sous les deux espèces, en 48 et en 68; et c'est là ce qui constitue l'unité de votre vie publique. Mais le rôle de médiateur est celui qui demande le plus de courage et d'abnégation, car il nous expose aux coups des deux côtés. Si votre expérience de Marseille vous avait laissé le moindre doute sur ce point, celle de Paris l'aurait dissipé.

Vous fûtes en butte aux accusations les plus envenimées; peu s'en fallut qu'on ne criât la grande trahison d'Ollivier, comme on avait crié jadis la grande trahison de Mirabeau. Aussi bien c'était sa politique que vous repreniez; s'il avait vécu, l'isolement se serait produit autour de lui, comme il se produisit autour de vous.

Vous l'avez supporté vaillamment. « Ne soyez jamais que du parti de votre propre pensée, vous avait dit un jour Lamartine; laissez crier: vous êtes à l'endroit du chemin par où il faut que tout le monde passe; on vous rejoindra. »

trouver dans quelques jours en proie à toutes les horreurs d'un fléau aussi cruel qu'impitoyable, la famine.

Tous les villages que j'ai parcourus, dit un correspondant du *Times*, sont en proie à la détresse la plus navrante. Tous les hommes accourent en foule à tous les nouveaux ateliers de secours pour y travailler. Le pays compris entre Mozuffersore et Durbunga est desséché. La récolte qui mûrit sera insignifiante. J'ai vu bon nombre de travailleurs jeunes et vieux, étioles par la misère, demander la charité. Les dépenses du mois dans le Tirhoot seulement sont évaluées à un quart de million sterling, et le domaine de Durbunga a déjà dépensé 110,000 liv. st.

La faim frappe ici toutes les classes de la population.

J'ai visité 40,000 personnes employées dans deux ateliers de secours. Les enfants y sont pitoyablement étioles, les adultes méconnaissables. La population qui y est employée augmente à raison de 2,000 âmes par jour.

Les approvisionnements dans les villages sont épuisés. Les bazars vendent maintenant aux prix du gouvernement. La santé générale continue d'être bonne. Le commissaire Bailey prétend que la présente famine est la pire qui ait eu lieu de mémoire d'homme.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret du Président de la République, M. Renouf-Dubreil est nommé substitut à Saumur, en remplacement de M. Hommey, nommé substitut à Laval.

Par décision de M. le ministre de la guerre du 2 mars 1874, la subdivision militaire des Deux-Sèvres est réunie à celle de Maine-et-Loire, et placée sous le commandement de M. le général Bouttier, à partir du 10 mars courant.

La musique du collège se fera entendre dimanche prochain 15 mars, à 2 heures du soir, dans le square du théâtre. Elle exécutera les morceaux suivants :

- 1° *Marie*, marche.
- 2° *La Flûte enchantée*, fantaisie.
- 3° *La Bonne Année*, polka-mazurka.
- 4° *La Fête de Bercy*, quadrille.
- 5° *L'Anjou*, pas redoublé.

Le recrutement des vétérinaires militaires étant devenu assez difficile, dans ces derniers temps, le ministre de la guerre, de concert avec son collègue de l'agriculture et du commerce, a soumis à l'approbation du Président de la République un décret aux termes duquel le nombre des bourses d'élèves militaires à l'École vétérinaire d'Alfort est élevé de quarante à soixante.

La concession de ces bourses sera faite, sans distinction, aux candidats déclarés admissibles par un jury d'examen et suivant

l'ordre de mérite. Les bacheliers ès-lettres ou ès-sciences seront reçus sans examen.

Avant le concours, chacun des postulants devra justifier qu'il satisfait aux conditions d'âge déterminées ainsi :

« Dix-sept ans au moins le 1^{er} octobre de l'année dans laquelle le concours a lieu, et dix-huit ans au plus dans le courant de la même année. »

Indépendamment de la pension des boursiers militaires, le département de la guerre prend à sa charge la fourniture des trousseaux, des livres élémentaires, des instruments et le droit de diplôme.

Les demandes d'admission doivent être adressées au ministre de la guerre (bureau de la guerre).

Un accident grave est arrivé mardi soir au théâtre d'Angers. A la sortie du second acte de la *Fille de M^{me} Angot*, M. Jean Pellier, âgé de 34 ans, propriétaire à Feneu, a manqué l'une des marches de l'escalier du parterre, et, tombant sur la tête, s'est fracturé le crâne. On l'a transporté aussitôt à l'hôtel Raveau, place Cupif; douze heures après sa chute, il n'avait pas encore repris connaissance.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Dimanche 15 mars, pour la clôture irrévocable de l'année théâtrale, le *Gendre de M. Poirier*, comédie en 3 actes, d'Emile Augier, et une seconde représentation de *Barbe-Bleue*, opéra-bouffe d'Offenbach.

Faits divers.

Il vient d'arriver à Paris un phénomène aussi curieux que Millie-Christine et l'homme-chien. C'est une jeune fille de quinze ans, d'Issoudun, nommée Blanche Dumas. Elle possède trois jambes parfaitement conformées, sauf les attaches et le pied de la jambe du milieu qui est contourné et inerte; un des seins est placé dans l'aîne.

Des expériences ont été faites sur ce curieux phénomène à l'amphithéâtre de l'École de médecine; des médecins électrisaient les diverses parties de la troisième jambe, et lui enfonçaient des épingles sans qu'elle ait ressenti la moindre douleur, sauf lorsque l'appareil électrique fonctionnait. C'est une singularité de la nature digne d'exciter la curiosité des savants.

LE MONT SINAI.

Les journaux ont annoncé, d'après une dépêche anglaise, que le docteur Beke aurait découvert le véritable mont Sinai. Le *Daily Telegraph* donne à ce sujet quelques détails qui seront lus avec intérêt :

Le savant voyageur était convaincu que la tradition avait fait fausse route en fixant la position du mont Sinai au sud de la péninsule, qui, formant un prolongement de la Palestine, s'avance dans la mer Rouge et est bornée d'un côté par cette mer et de l'autre par le golfe d'Akaba.

D'autres autorités doutaient aussi que la haute montagne qu'on appelle mont Sinai fût en réalité celle où Moïse alla recevoir les Tables de la loi. Quelques savants supposaient que le vrai mont Sinai devait être à une distance d'environ 70 milles de celui qu'ont adopté toutes les géographies, et nous devons ajouter que leur opinion s'appuie sur quelques traditions arabes, il est vrai, fort obscures. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que des bruits souterrains s'y font entendre de temps à autre : ils paraissent produits par une cause volcanique ou par d'immenses blocs de granit se détachant des profonds ravins qui en sillonnent les flancs.

On supposait que ces phénomènes pouvaient, jusqu'à un certain point, expliquer par des causes naturelles le tonnerre que les enfants d'Israël avaient entendu quand Moïse monta sur la montagne pour y passer quarante jours au milieu de la foudre et des ténèbres. Le docteur Beke lui-même avait émis l'opinion que le mont Sinai était un volcan, ce qui, d'après lui, rendait compte des éclairs, des bruits de tonnerre et de la profonde obscurité qui firent trembler les Israélites.

Pour mettre ce fait hors de doute, il entreprit une nouvelle expédition au mois de décembre dernier. Le vice-roi d'Egypte mit à sa disposition un steamer; accompagné d'un géologue, M. Milne, le docteur Beke se rendit à Akaba et commença ses explorations.

Ces explorations auraient complètement réussi, autant qu'on peut en juger par un télégramme du docteur Beke. Suivant ce télégramme, le vrai Sinai ne serait pas du tout dans la péninsule, mais à une journée de marche environ au nord-est d'Akaba et, par conséquent, à près de cent milles de distance du lieu où jusqu'ici se rendaient les chrétiens de toute la terre.

La montagne reconnue par le docteur Beke comme étant le vrai mont Sinai est appelée par les Arabes Iebel et Nur, la Montagne de Lumière.

Le docteur Beke ne donne pas une liste complète des preuves sur lesquelles il s'appuie, mais il constate qu'il a trouvé des restes d'animaux sacrifiés sur le sommet de la montagne, avec des inscriptions sinaïtiques.

Tout le monde sera curieux, ajoute le *Daily Telegraph*, de lire la traduction de ces inscriptions qui, si le docteur Beke ne se trompe pas, ont été gravées par les tribus mêmes auxquelles Moïse a donné la loi morale.

Les conclusions que fournira sur cette découverte la Société de géographie exciteront un vif intérêt. Mais le docteur Beke doit se tenir prêt à produire des preuves capables de résister à un examen scientifique, car on ne saurait abandonner légèrement des traditions qui ont pour elles leur antiquité et qui empruntent à la Bible le respect qui les a consacrées.

Ils étaient dans leur tort, décidément, ceux de nos ancêtres qui mangeaient avec leurs doigts. Voici que dans des fouilles

qu'on fait à Rome, on a trouvé, place Margana, une fourchette d'argent avec un manche taillé en forme de pied de cerf.

Quelle valeur ont donc les assertions des savants, qui prétendent qu'en France on n'a fait usage de la fourchette qu'au quatorzième siècle? Encore prétendent-ils que seuls le roi et les grands ne mangeaient pas avec leurs doigts, attendu que l'on n'a trouvé de mention de la fourchette que dans un inventaire de l'argenterie de Charles V, fait en 1379. Selon les mêmes savants, en Angleterre, on n'aurait commencé à se servir de la fourchette qu'au dix-septième siècle.

Si les Romains avaient des fourchettes, il est de toute évidence qu'ils devaient importer cet ustensile chez les peuples qu'ils soumettaient.

Dernières Nouvelles.

Le ministre de l'intérieur a déposé hier sur le bureau de l'Assemblée un projet de loi ayant pour objet de prolonger les pouvoirs des conseils municipaux.

Aux termes de ce projet, ces pouvoirs seraient prolongés jusqu'à la fin de l'année 1874, avec cette restriction toutefois que le gouvernement pourra procéder au renouvellement des Assemblées municipales aussitôt après la promulgation de la loi municipale. L'urgence sera demandée pour ce projet.

La 27^e commission des pétitions a été saisie de la pétition de M. de Kératry sur le camp de Conlie. D'après l'*Opinion nationale*, M. de Kératry aurait lui-même lu et appuyé sa pétition. Le même journal ajoute que M. Gambetta nie énergiquement les faits qui lui sont imputés. On a fait remarquer que cette commission compte dans son sein un certain nombre de députés bretons.

ESPAGNE.

Moriones, dont l'état de santé est profondément atteint et d'ailleurs démoralisé par les échecs successifs qu'il a essayés, a sollicité et obtenu un congé. Il abandonne le commandement en chef de l'armée du Nord.

Le général Primo de Rivera est également parti en congé.

Serrano et Topete restent pour diriger les opérations de l'armée républicaine et font les plus grands efforts pour arriver à reconstituer les troupes de Moriones.

Don Carlos a visité cette semaine Tolosa et a donné l'ordre au général Ceballos d'attaquer immédiatement Hernani, sur les murailles de laquelle flotte encore le drapeau républicain, et de se diriger ensuite vers Irun pour y mettre le siège.

De Santander on nous signale l'arrivée quotidienne de troupes nombreuses, et on annonce que Serrano et Lopez Dominguez sont à Castro de Urdiales.

Les dernières dépêches d'Irun annoncent, l'entrée dans cette ville du général carliste Cevallos avec deux bataillons.

Pour les articles non signés: P. GODRY.

Cette période d'isolement fut la plus brillante de votre carrière oratoire. Le *va solis* ne s'applique pas aux chercheurs de vérité; je crois même que la fièvre déesse ne se montre qu'aux solitaires. Jamais votre éloquence, débarrassée des entraves de parti, n'eut un essor plus libre, une plus large envergure. Vous disiez la vérité à la France et leurs vérités aux sectaires, avec une hauteur de vues, une chaleur de bon sens, une énergie de franchise qu'on ne trouve pas chez tous les maîtres. Vous venez de nous faire entendre une curieuse étude des phénomènes de l'improvisation; personne n'était plus en état que vous de les décrire, car personne n'est plus improvisateur que vous dans le meilleur sens du mot: plus vous êtes pris à l'improviste, plus vous obtenez de vos facultés. Vous avez même l'excès de cette organisation spéciale; de votre propre aveu, « vous êtes sujet à des ivresses oratoires qui, en augmentant la lucidité de votre esprit, lui enlèvent la possibilité de retenir ses pensées, » témoin le remarquable discours où, déchirant prématurément et malgré vous

les voiles qui enveloppaient encore votre conception politique, vous découvriez, dès 1860, la voie où vous deviez entrer résolument et persévérer jusqu'au bout.

Plus heureux que Mirabeau, vous avez rencontré chez le souverain un esprit assez libre et assez libéral pour essayer avec vous cette généreuse tentative.

Vous venez de nous présenter un noble et véridique portrait de Napoléon III. Le dernier trait résume cette figure mystérieuse et lui restitue sa physionomie particulière: tous ceux, en effet, qui ont eu l'honneur d'approcher l'Empereur, l'ont aimé et restent fidèles à sa mémoire. Mais ceci ne touche qu'à l'homme privé; la qualité maîtresse de l'homme d'Etat était une sage lenteur qui ressemblait parfois à de l'immobilité. Vous l'avez dit dans un de vos plus beaux discours: « Les nouveautés ne doivent pas être facilement accueillies; il faut les obliger à un stage. Quand une opinion ne sait pas attendre, elle ne mérite pas d'être prise en considération. Le souverain qui cède trop tôt a tort, parce qu'il accorde à une agitation su-

perficielle ce qui ne doit être concédé qu'à un mouvement profond. »

Ce mouvement profond existait lorsque l'Empereur vous appela au ministère. Les craintifs rassurés et peut-être lassés par dix-sept années d'un ordre sans mélanges, les sages croyant le sol assez battu pour soutenir les piétinements de la liberté, tous souhaitaient une modification du système impérial. Aussi votre avènement fut-il salué par un immense espoir; les anciens partis désarmèrent, et l'Académie elle-même, qui s'était jusque-là tenue dans une froide réserve envers le régime autoritaire, qui avait gardé le culte des libertés, sinon de la liberté (encore un mot qui n'a pas le même sens au singulier qu'au pluriel), l'Académie voulut s'associer au mouvement de l'opinion publique, et les suffrages qu'elle vous donna furent son applaudissement au souverain.

Ce n'est pas à dire, monsieur, que votre élection n'ait été qu'une manifestation de circonstance. L'éloquence politique a toujours occupé à l'Académie autant de place que dans le pays; ses représentants les plus

illustres ont siégé ou siègent encore dans cette enceinte; et à ce titre vous nous appartenez de droit.

Vous avez énuméré ailleurs ce que vous appelez les qualités classiques de l'orateur homme d'Etat: « C'est, dites-vous, l'étendue des connaissances générales, le sentiment littéraire, la richesse de l'imagination, l'urbanité élégante et délicate que donne une sérieuse culture intérieure, et enfin l'élévation qui naît d'une conviction forte. »

J'en suis bien fâché pour votre modestie; mais il me semble que vous avez tracé ce portrait devant votre miroir. Je n'y ajouterais qu'un trait: c'est le goût des arts qui n'est pas pour gêner rien, et que vous partagez avec l'un de vos plus illustres maîtres. Vous avez écrit sur Michel-Ange et Raphaël un livre dont je regrette de ne pouvoir parler ici: il est postérieur à votre élection, et ma tâche finit au moment où l'Académie vous a ouvert ses portes. A partir de ce jour-là, je n'ai plus droit sur vous, et mon éloge s'arrête.

(La suite au prochain numéro.)

